

VERS UN
NOUVEAU
LYCÉE
EN 2010

ministère
éducation
nationale



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Sommaire

p. 02 MIEUX orienter

Pour une orientation **plus progressive**
Pour une orientation **plus ouverte**
Pour une orientation **plus juste**

p. 04 MIEUX ACCOMPAGNER **chaque lycéen**

Pour tous, un **accompagnement personnalisé**
Dans un cadre national réaffirmé, **plus d'initiatives et de responsabilités**

p. 06 MIEUX S'ADAPTER **à son époque**

Pour un lycée qui favorise **l'apprentissage des langues étrangères**
Pour un lycée qui favorise **l'accès à la culture**
Pour un lycée qui favorise **la responsabilisation des lycéens**

p. 08 LES ÉTAPES DE **la réforme du lycée**

Vers un lycée qui assure la réussite de chaque élève

En l'espace d'une génération, le lycée a ouvert grand ses portes. Il a contribué à élever le niveau de qualification d'un nombre croissant de jeunes Français : aujourd'hui, 66 % d'une classe d'âge obtient le baccalauréat contre moins de 26 % en 1980.

Mais force est de constater qu'il n'a pas atteint tous ses objectifs. Deux réalités pour s'en convaincre : chaque année, plus de 50 000 jeunes quittent définitivement le lycée sans le baccalauréat et un étudiant sur deux échoue en première année universitaire.

Conformément à l'ambition du Président de la République, nous réformons aujourd'hui le lycée général et technologique, après avoir réformé le lycée professionnel. Nous voulons qu'il tienne à nouveau toutes ses promesses. Un lycée qui réussit, c'est un lycée qui fait réussir chaque élève, c'est un lycée qui offre à chacun une perspective d'avenir.

Le lycée que nous voulons, c'est un lycée qui refuse tous les fatalismes, un lycée qui tire vers le haut tous les élèves, un lycée qui permet aux plus méritants d'atteindre l'excellence.

Une orientation plus personnelle, progressive et continue, un accompagnement personnalisé tout au long de la scolarité, une ouverture plus grande du lycée sur son époque. Voilà les trois chantiers essentiels qui guident notre réforme et sur lesquels je vous propose des mesures, inspirées des consultations menées depuis près d'un an par Richard Descoings, par la mission parlementaire de Benoist Apparu et par l'ensemble des académies.

Ces propositions, je vous les présente dans un esprit de dialogue et de responsabilité, pour une entrée en vigueur dès septembre 2010 pour la classe de seconde.

Ce lycée de demain, ce lycée au service de la réussite de chacun, c'est ensemble que nous allons le bâtir. Parce qu'il en va de l'avenir de notre jeunesse, de toute notre jeunesse.

Luc Chatel

Ministre de l'Éducation nationale
Porte-parole du Gouvernement

MIEUX ORIENTER

POUR UNE ORIENTATION plus progressive

Aujourd'hui L'orientation est **brutale** et **définitive**

- L'orientation est trop souvent irréversible. Dès l'âge de 15 ans, pour la plupart des lycéens, le choix des enseignements de détermination, d'une voie ou d'une série enferme l'élève dans un parcours, sans véritable possibilité de changement.
- Le redoublement est trop fréquemment l'unique réponse aux difficultés des lycéens.
- À l'issue de la classe de seconde, **près d'un élève sur cinq** ne passe pas en classe de première : ils redoublent, sont réorientés ou quittent le lycée. Les lycéens sont privés de la seconde chance à laquelle ils doivent pouvoir prétendre.
- L'orientation est source d'anxiété pour les élèves et les familles.

Demain Une orientation **progressive** et **réversible**

- Déramatiser l'orientation grâce à des corrections de trajectoire possibles aux moments clés de la scolarité.
- Faire de la classe de seconde un vrai moment de détermination.
- Réduire les redoublements, dans l'intérêt des élèves, chaque fois que c'est possible.

POUR UNE ORIENTATION plus ouverte

Aujourd'hui L'orientation est **trop élitiste**

- Il existe un grand déséquilibre entre les séries : **50 % des élèves de la voie générale choisissent la série scientifique (S)** parce qu'elle offre un large accès à l'enseignement supérieur. Paradoxalement, certaines formations scientifiques du supérieur connaissent des problèmes de recrutement.
- Les débouchés des autres séries en termes de poursuite d'études et d'emploi ne sont pas suffisamment identifiés et valorisés.
- Les séries sciences et technologies industrielles (STI) et de laboratoire (STL) et leurs programmes n'ont pas été rénovés depuis 1993.

Demain Une orientation **ouverte à tous les talents**

- Rééquilibrer les filières en diversifiant les voies d'excellence. Les talents sont multiples, les voies de la réussite doivent l'être aussi.
- Rénover les séries technologiques (STI et STL) pour les rendre plus lisibles et mieux préparer les lycéens aux études supérieures.
- Permettre à la série L d'offrir des débouchés plus ouverts vers les classes préparatoires et les études universitaires.

POUR UNE ORIENTATION plus juste

Aujourd'hui L'orientation est **subie**

- Aujourd'hui, en classe de seconde, un enfant d'ouvrier a **cinq fois moins** de chances d'arriver en classe préparatoire qu'un enfant issu d'un milieu favorisé.
- Les dispositifs d'information sur les cursus de l'enseignement supérieur, les débouchés et l'insertion professionnelle sont à la fois insuffisants et complexes.
- L'environnement social est discriminatoire pour le choix des parcours d'excellence : c'est l'orientation choisie pour les initiés et l'orientation subie pour les autres.
- Les réalités de l'entreprise et du marché de l'emploi sont trop souvent méconnues.

Demain Une orientation **éclairée**

- Renforcer, notamment grâce aux nouvelles technologies, les dispositifs d'information pour une meilleure compréhension des cursus, des formations dans l'enseignement supérieur et des perspectives en termes d'emploi.
- Permettre l'élaboration de projets d'orientation réfléchis grâce à un accompagnement personnalisé.
- Multiplier les rencontres entre élèves et acteurs économiques pour une meilleure connaissance des métiers et des formations.



MESURES PROPOSÉES

⊙ Permettre les corrections de trajectoire

- Des sas de complément de programmes, pendant les vacances scolaires, pour permettre les corrections de trajectoire entre les séries au cours ou à la fin de l'année
- Une classe de première avec un tronc commun et des enseignements de spécialité autorisant les corrections de trajectoire au cours ou à la fin de l'année
- Deux enseignements d'exploration en classe de seconde, au lieu d'un seul, pour découvrir de nouvelles disciplines et mieux choisir son parcours

⊙ Proposer aux élèves volontaires un sas de remise à niveau durant les vacances scolaires pour réduire les redoublements

⊙ Accompagner les élèves

- Un tutorat pour suivre individuellement chaque élève dès la classe de seconde
- Une orientation active dès la classe de première
- Une information accessible à tous à partir d'un numéro et d'un site uniques grâce à la généralisation de plateformes numériques
- Des forums sur les métiers associant les parents d'élèves
- Un temps consacré à l'orientation inscrit dans l'horaire de l'élève
- Un « passeport orientation et formation » pour chaque élève

⊙ Rééquilibrer les séries générales et technologiques

- Rénover les programmes, repenser l'organisation pédagogique des séries STI et STL
- Renforcer l'attractivité de la série L avec l'introduction d'enseignements nouveaux

MIEUX ACCOMPAGNER CHAQUE LYCÉEN

POUR TOUS, un accompagnement personnalisé

Aujourd'hui

Le lycée ne prend pas assez en considération **les besoins de chaque élève**

- **50 000 élèves** quittent le lycée sans le baccalauréat, chaque année.
- **40 % des bacheliers** ont redoublé au moins une fois au cours de leur scolarité.
- **50% des étudiants** échouent lors de leur première année universitaire, parce qu'ils n'ont pas acquis au lycée les méthodes de travail et l'autonomie nécessaires.
- Pourtant, l'emploi du temps des lycéens français est, en moyenne, plus chargé de 25 % que dans les autres pays de l'OCDE.

Aujourd'hui

L'organisation et la vie du lycée sont **essentiellement définies au niveau central**

- Les équipes pédagogiques disposent de marges de manœuvre insuffisantes pour atteindre les objectifs déterminés par les programmes nationaux.
- Le lycée d'aujourd'hui est trop contraint pour permettre aux équipes pédagogiques de proposer une réponse adaptée aux besoins de chaque lycéen.

Demain

Un lycée **qui accompagne** chaque élève

- Permettre à chaque lycéen de réussir et à chaque lycée d'être un lieu d'excellence.
- Mettre en place un accompagnement personnalisé pour tous, de la seconde à la terminale, sans alourdir l'emploi du temps de l'élève, avec notamment les objectifs suivants :
 - apporter un soutien aux élèves qui rencontrent des difficultés, dans les disciplines comme dans les méthodes,
 - permettre aux élèves d'approfondir leurs connaissances,
 - donner aux élèves des méthodes qui faciliteront leur transition vers l'enseignement supérieur,
 - accompagner le projet d'orientation.

Demain

Un lycée **qui laisse** la place aux initiatives

- Les objectifs, les programmes et les examens relèvent de la seule compétence nationale : ils restent nationaux. Ils doivent être garantis à tous les élèves, sur l'ensemble du territoire.
- Dans ce cadre, les méthodes pour atteindre les objectifs et pour mettre en œuvre les programmes nationaux doivent reposer sur la prise d'initiative, la responsabilité et la capacité d'innovation accrue des chefs d'établissement et des équipes pédagogiques.

MESURES PROPOSÉES

- ◎ **Mettre en place deux heures d'accompagnement personnalisé par semaine et pour tous, de la seconde à la terminale, sans alourdir l'emploi du temps des élèves**
 - Aider ceux qui rencontrent des difficultés, avant qu'elles ne s'enracinent, pour prévenir l'échec et le décrochage
 - Développer les capacités d'autonomie, acquérir des méthodes, approfondir des sujets, s'entraîner à la prise de parole et à la prise de notes
 - Apporter aide et conseil pour l'orientation ou les changements de voie
- ◎ **Mettre en place des sas de complément de programmes, pendant les vacances scolaires, pour permettre les corrections de trajectoire entre les séries au cours ou à la fin de l'année**
- ◎ **Proposer aux élèves volontaires des sas de remise à niveau durant les vacances scolaires pour réduire les redoublements**
- ◎ **Dégager en termes horaires des marges de manœuvre au sein de chaque établissement pour mieux répondre à la diversité des situations**



MIEUX S'ADAPTER À SON ÉPOQUE

POUR UN LYCÉE QUI FAVORISE l'apprentissage des langues étrangères

Aujourd'hui

Les bacheliers **maîtrisent mal les langues étrangères**, notamment à l'oral

- Alors que les langues étrangères sont indispensables pour être un acteur du monde d'aujourd'hui.
- Alors que les langues étrangères sont un des principaux critères de sélection pour accéder aux filières d'excellence et à l'emploi.
- Alors que les langues étrangères sont indispensables pour les échanges scientifiques, culturels et professionnels.

Demain

Des bacheliers **qui parlent les langues étrangères**

- Offrir aux lycéens une formation leur permettant de maîtriser tant à l'oral qu'à l'écrit au moins deux langues étrangères, dont l'anglais.
- Favoriser les échanges européens et internationaux.

POUR UN LYCÉE QUI FAVORISE l'accès à la culture

Aujourd'hui

Une ouverture **inégale** à la culture

- Le lycée n'arrive pas à réduire les inégalités d'accès à la culture liées aux origines sociales.
- Le cadre actuel du lycée ne favorise pas toujours le développement des projets culturels.
- L'inégalité d'accès à la culture accentue les discriminations dans l'accès aux filières sélectives (classes préparatoires et concours d'accès aux grandes écoles).

Demain

Un accès plus large à la culture
pour tous les lycéens

- Ouvrir davantage les lycées sur le monde de la culture.
- Encourager les élèves à participer à la vie culturelle locale et nationale.

POUR UN LYCÉE QUI FAVORISE la responsabilisation des lycéens

Aujourd'hui

Une formation **insuffisante à la prise de responsabilité**

- Les textes portant sur les droits et devoirs des lycéens (créer son association, tenir une réunion, publier un journal...) ont été écrits il y a presque 20 ans.
- La participation des lycéens à la vie de l'établissement n'est pas valorisée dans la scolarité.

Demain

Un apprentissage renforcé
de la **responsabilité**

- Valoriser l'engagement et l'esprit d'initiative de chacun : monter et financer un projet, représenter ses pairs, s'associer aux prises de décision...
- Accroître le rôle des instances représentatives des lycéens (CVL).



MESURES PROPOSÉES

- ⊙ Généraliser l'apprentissage des langues étrangères en groupes de compétences
- ⊙ Développer les enseignements en langues étrangères (histoire, sciences...)
- ⊙ Poser le principe que chaque établissement doit nouer un partenariat avec au moins un établissement européen et favoriser les partenariats avec des établissements étrangers
- ⊙ Favoriser les séjours linguistiques au cours de la scolarité et les valoriser dans le cursus de l'élève
- ⊙ Renforcer l'apprentissage oral des langues étrangères grâce à l'usage des nouvelles technologies

- ⊙ Instituer un « référent culture » dans chaque lycée
- ⊙ Permettre l'accès aux films du patrimoine grâce à un service de vidéo à la demande dans les établissements
- ⊙ Informer sur l'actualité culturelle nationale et locale
- ⊙ Permettre la diffusion des manifestations culturelles nationales via les nouvelles technologies
- ⊙ Favoriser des programmes d'enseignement davantage tournés vers la culture

- ⊙ Mettre en place le livret de compétences
- ⊙ Moderniser les textes régissant les droits et les devoirs des lycéens en associant le Conseil national de la vie lycéenne à leur réécriture
- ⊙ Renforcer la formation des délégués de classe et des membres des conseils des délégués pour la vie lycéenne
- ⊙ Valoriser l'engagement des lycéens en reconnaissant leurs initiatives, y compris en dehors du temps scolaire
- ⊙ Développer les nouvelles technologies pour un meilleur travail participatif au sein des instances académiques de la vie lycéenne
- ⊙ Faciliter la création et la gestion d'associations par les lycéens dans les domaines culturels et sportifs

LES ÉTAPES DE LA RÉFORME DU LYCÉE

Mai 2009

Publication du rapport d'information de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la réforme du lycée, à la suite de la mission parlementaire de Benoist Apparu.

Juin 2009

Remise des « préconisations sur le lycée » par Richard Descoings au Président de la République :

- 80 tables rondes organisées entre mars et mai 2009, dans les lycées de 76 départements avec 70 à 200 personnes,
- plusieurs milliers de contributions écrites et de vidéos postées sur le site internet.

Juin 2009

Réunion du Conseil national de la vie lycéenne pour exposer les réflexions des lycéens sur la réforme du lycée, issues des consultations académiques.

- Une participation à la consultation de plus de 1 300 lycées.
- Des conseils académiques de la vie lycéenne exceptionnels dans toutes les académies.
- Une centaine de réunions interconseils de la vie lycéenne organisée dans toute la France.

Juillet 2009

Demande de Luc Chatel aux organisations syndicales, aux organisations lycéennes et aux représentants des parents d'élèves de formuler leurs propositions écrites sur la base des préconisations de Richard Descoings.

Septembre 2009

Rencontres avec les organisations syndicales, lycéennes et les représentants des parents d'élèves.

13 octobre 2009

Présentation des enjeux et des objectifs de la réforme du lycée par le Président de la République. Présentation du projet de réforme par le Ministre à l'occasion d'une session exceptionnelle du Conseil national de la vie lycéenne.

Octobre - Novembre 2009

Présentation du projet aux instances de concertation.

Septembre 2010

Mise en œuvre de la réforme de la classe de seconde.

Septembre 2011

Mise en œuvre de la réforme de la classe de première.

Septembre 2012

Mise en œuvre de la réforme de la classe de terminale.

VERS UN LYCÉE QUI ASSURE
LA RÉUSSITE DE CHAQUE ÉLÈVE

education.gouv.fr